



université PARIS-SACLAY

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS CROUS

Du 3 au 5 février 2026, tous les étudiants seront appelés à voter pour élire leurs représentants, qui siègeront pendant deux ans dans les conseils d'administration des Crous.

Du 3 au 5 février 2026

Pour être représenté au Conseil d'administration du Crous, faire valoir vos droits et soutenir les projets étudiants : votez !

Du 3 au 5 février 2026, tous les étudiants seront appelés à voter pour élire leurs représentants dans les conseils d'administration des Crous. Le vote sera organisé par voie électronique

Voter aux élections étudiantes permet d'élire au sein du conseil d'administration des Crous des élus qui portent vos valeurs et participent aux prises de décision de votre Crous.

Les élus font valoir les droits des étudiants sur tous les sujets essentiels du réseau des Crous comme les RU, les logements, les bourses, ou encore la vie étudiante, culturelle, sportive, etc.

Calendrier

» **Du 1er décembre au 14 janvier : Vérification de son inscription aux listes électorales**

[Vérifier votre inscription sur liste électorale](#)

» **A partir du 16 janvier : Découverte des candidats et des professions de foi**

» **Du 3 février au 5 février : Vote pour les représentant étudiants aux CA des Crous**

Comment s'inscrire ?

Si vous n'êtes pas préinscrit sur la liste électorale ou souhaitez modifier votre inscription, vous pourrez faire une demande en fournissant comme pièces justificatives :

- » Un justificatif de votre statut d'étudiant (carte étudiante ou certificat de scolarité)
- » Un titre d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- » Le Crous instruira votre demande dans les meilleurs délais

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> Plus d'infos

Contact

En cas de difficultés particulières pour réaliser votre demande, vous pouvez contacter le Crous sur l'adresse : messervices.etudiant.gouv.fr

Vous pouvez aussi contacter votre assistance téléphonique : [Liste des assistances téléphoniques](#)